

Achetez responsable, choisissez le bois français

En ce temps de crise sanitaire liée au COVID-19, il est important de consommer responsable pour favoriser la reprise économique en France. Nous comptons sur vous, décideurs achats, pour relancer ensemble l'industrie française et notamment la filière bois français. **Ensemble, relevons ce défi !**

Solidarité, confiance et proximité en sont les maîtres mots.

La filière bois français travaille, chaque jour, afin de fournir des produits en bois français de qualité, de développer notre savoir-faire, de maintenir les emplois sur le territoire et apporter un service de proximité.

3 principes guident les décisions des scieurs et industriels français :

- La santé et la sécurité de tous
- L'utilité que nous devons aux citoyens français
- La pérennité de nos entreprises

Pour parler en honnêteté, nous devons relever ensemble et collectivement le défi de l'après confinement. Nous devons aller plus loin, plus fort en consommant responsable et faire le choix de produits provenant de la ressource française et de nos usines. Ainsi, vous soutiendrez le pouvoir d'achat de nos salariés et donc de vos clients potentiels.

Les entreprises françaises dont le tissu industriel est composé, en majorité, d'entreprises familiales, de PME et PMI sont aujourd'hui à l'arrêt mais se préparent dès maintenant à l'après confinement afin de d'honorer les commandes qui leurs seront confiées.

Les scieurs et industriels du bois français (bois issu de la forêt française et transformé en France) sont répartis sur l'ensemble du territoire national pour vous apporter leurs services et leurs compétences.

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel d'avoir recours à un approvisionnement responsable et ainsi favoriser les circuits-courts.

Les professionnels de la filière bois françaises se sont regroupés pour proposer une offre produits en bois français structurée et standardisée afin de répondre à vos besoins en :

- Produits de structure (BRS, BMA, BMR, BLC, CLT, ...)
- Produits de menuiserie (carrelets, panneaux, bois massif, moulures, ...)
- Produits de revêtement intérieur (parquet, lambris...) et extérieur (lames de bardage, lames de terrasse, traverses paysagères...)
- Et aménagements extérieurs (jardinières, bancs, passerelles, ...)

Un catalogue présentant l'offre produits est à votre disposition sur notre site web www.preferez-le-bois-francais.fr sur lequel vous trouverez également un annuaire des entreprises pour effectuer votre sourcing au niveau national.

Ensemble, faisons face à cette crise et travaillons de manière solidaire ; nous en sortirons tous grands.

Les acteurs du bois français ont décidé de mettre en avant cette identité nationale grâce au lancement de la marque « **Bois de France** » (pour plus d'infos : www.bois-de-france.org)

Cette marque « Bois de France » vous permet d'identifier clairement les entreprises utilisant du bois issu de la forêt française et transformé en France et vous apporte la garantie de l'origine des bois.

A vous de jouer, achetez des produits en bois français, pour soutenir notre économie et les emplois sur notre territoire.

Demain, ensemble nous serons plus forts et investis que jamais pour accompagner nos clients et les citoyens de notre pays.

Nous vous remercions par avance de votre confiance, de votre engagement à nos cotés.

Prenez soin de vous, de vos collègues et de vos proches.

Meilleures salutations

Paris, le 17 avril 2020

Le Président,



Philippe SIAT